

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



07077601

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

21 MAI 2007

N°

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/05/2007 - Annexes du Moniteur belge

Document
Déclaration

461605380

Le Versailles

Document

Société coopérative à Responsabilité illimitée et
Solidaire
213, rue Jules Destrée 7390 Quaregnon

Document

MODIFICATION DES STATUTS

Texte

L'Assemblée générale du 16 mai 2007 a acté les
modifications suivantes:

- 1) la société change de nom et devient NGP Construct
- 2) le siège social est transféré à 7130 BINCHE
rue de la Coopération, 42
- 3) nouvel objet social : Construction générale du
bâtiment ainsi que toutes les activités non
réglementées
- 4) démission des fondateurs et administrateurs
Messieurs DUBOIS Jacques et COCCO Salvatore
et cèdent leurs parts pour 1'euro symbolique.
Mademoiselle DUBOIS Myriam démissionne en tant
que fondatrice et associée et cède sa part pour
1'euro symbolique.
- 5) sont nommés administrateurs pour une durée
illimitée :

Mr FAZIO Giuseppe ,ferrailleur-coffreux,né le
29 juin 1971 à Walsum(Allemagne) et demeurant
160 rue Victor Hugo à 59164 Marpent(France) ,
séparé de Mme Nathalie STALLONE

Mr FAZIO Giacinto ,gérant de société,né le 27
juin 1945 à Sommatino(Italie)et deurant 69 rue
Gustave Boël à 7100 La Louvière,séparé de Mme
PILLITTERI Rosaria.

Messieurs FAZIO Giuseppe et FAZIOGiacinto
acceptent leurs nouvelles fonctions.

Mme PILLITTERI Rosaria ,pensionnée,née à Carbo-
nia(Sardaigne)le 26 mars 1949 et demeurant 8
rue des Coquelicots à 7134 Péronnesaccepte de
s'engager comme associée et reçoit une part.

réserve
du
moniteur
belge

10.4.12 - autre

Monsieur FAZIO Giacinto est nommé Administrateur délégué.

Adresse des administrateurs démissionnaires:

- DUBOIS Jacques demeurant Chée de Redemont ,214 à 7100
Haine-st-Paul
- COCCO Salvatore demeurant 149 rue Saint-Sang à Morlanwelz
ex Carnières
- DUBOIS Myriam demeurant Chée de Redemont,210/1 à 7100
Haine-st-Paul

->6 Nouvelle répartition des parts :

Mr FAZIO Giuseppe reçoit 375 parts de 24,79 euro et
accepte, soit un montant de 9296,25 Euro

Mr FAZIO Giacinto reçoit 374 parts de 24,79 euro et
accepte, soit un montant de 9271,46 Euro

Mme PILLITTERI Rosaria recoit une part de 24,79 euro
et accepte, soit un montant de 24,79 Euro

Décharge est donnée aux fondateurs et administrateurs
démissionnaires pour leurs mandats.

Fait à Binche, le 16 mai 2007

FAZIO Giacinto
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/05/2007 - Annexes du Moniteur belge